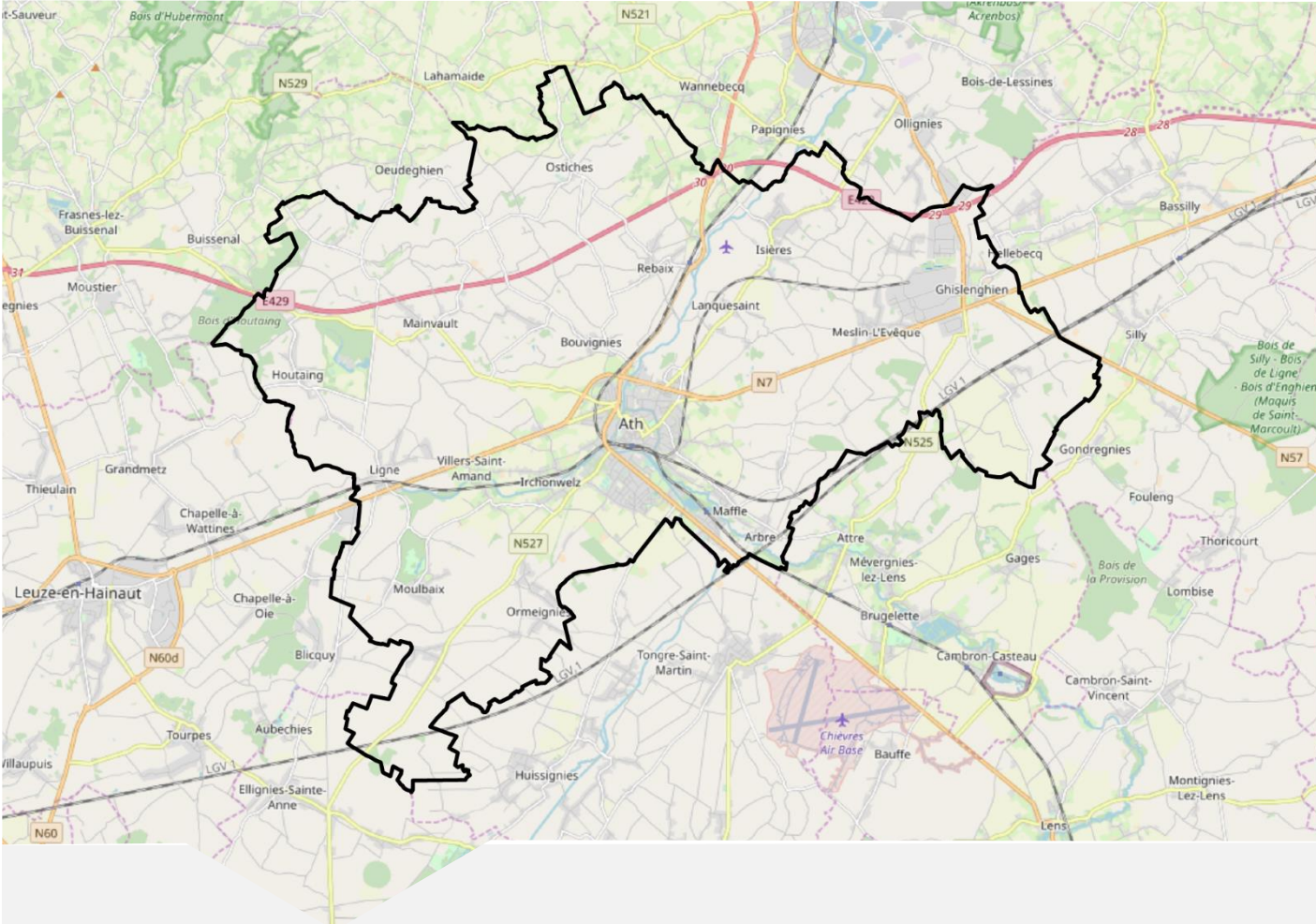




Programme Communal de Développement Rural

Ville d'Ath

Partie 4 – Stratégie de développement
Décembre 2023



ICEDD

En partenariat avec :



Fondation Rurale
de Wallonie

Pour le compte de :



Ville d'Ath

Titre du document

Programme Communal de Développement Rural

Ville d'Ath

Partie 4 – Stratégie de développement

Auteurs



Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable

Boulevard Frère Orban 4

B-5000 NAMUR

+32 81 25 04 80

www.icedd.be



Fondation Rurale de Wallonie

Parc scientifique Créalys

rue Camille Hubert, 5

5032 ISNES

+32 81 26 18 82

www.frw.be

Equipe Wallonie picarde

Rue Henri Lemaire, 1

7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

+32 69 87 10 90

wallonie.picarde@frw.be

Personnes de contact

Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable

- 📧 Florence Vandy – florence.vandy@icedd.be
- 📧 Jean-Philippe Lens – jean-philippe.lens@icedd.be

Fondation Rurale de Wallonie

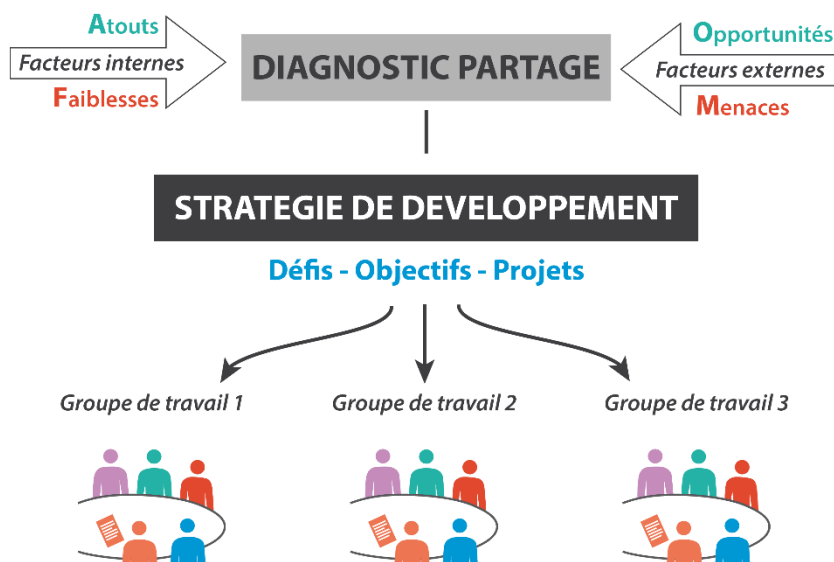
- 📧 Régine Dubrulle – r.dubrulle@frw.be
- 📧 Robin Penay – r.penay@frw.be
- 📧 Nathalie Remy – n.remy@frw.be
- 📧 Elodie Nise – e.nise@frw.be

Table des matières

1. Introduction	2
2. Méthodologie	2
3. Défi 1 : Avoir un cadre naturel, véritable matrice résiliente pour le territoire et ses activités humaines	3
Objectif 1 : Augmenter la taille et la qualité du réseau écologique et réduire le ruissellement par une augmentation du stockage de l'eau en surface, dans les sols et dans la biomasse	3
Objectif 2 : Accroître l'autonomie alimentaire et énergétique via notamment, le développement d'une agroforesterie résiliente	5
Objectif 3 : Préserver et renforcer l'identité paysagère du Pays vert.....	7
4. Défi 2 : Assurer des lieux de vie qui répondent au besoin de base de la population et favorisent les échanges humains	9
Objectif 4 : Garantir un accès au logement à tous notamment en soutenant les nouvelles formules d'habitat.....	9
Objectif 5 : Renforcer le pôle de services du centre-ville et pérenniser ceux dans les villages dont les 14 écoles.....	10
Objectif 6 : Rénover les espaces publics et augmenter le nombre de lieux de rencontre pour les habitants et associations en s'appuyant sur leur engagement pour en assurer la gestion	12
5. Défi 3 : Soutenir les activités économiques et touristiques.....	14
Objectif 7 : Amener les entreprises existantes vers plus de résilience et dynamiser l'émergence de TPE locales.....	14
Objectif 8 : Favoriser le maintien et la création de petits commerces de proximité.....	16
Objectif 9 : Renouveler l'offre touristique en misant davantage sur le tourisme cyclable et fluvial et les attractions voisines	18
6. Défi 4 : Faciliter les échanges d'information et de ressources et la mobilité des personnes	19
Objectif 10 : Soutenir davantage les dynamiques citoyennes	19
Objectif 11 : Agir activement sur la production locale d'énergie et la réduction des déchets.....	21
Objectif 12 : Poursuivre le développement du réseau des modes actifs et soutenir les modes alternatifs à la voiture individuelle.....	24
7. Adéquation « Défis/Objectifs – Projets ».....	27

1. Introduction

La stratégie de développement constitue une étape-clé du PCDR car elle établit le lien entre les 2 phases de diagnostic et celle des projets. Elle présente les objectifs de développement spécifiques à la commune et leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. Elle reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluation qualitatives et quantitatives (indicateurs).



2. Méthodologie

Les nombreuses informations issues des consultations citoyennes combinées à l'analyse initiale du territoire (formant ensemble le diagnostic partagé) ont fait émerger 42 enjeux pour le territoire d'Ath. Un travail sur ces 42 enjeux a ensuite été mené en CLDR avec comme questionnement de savoir lesquels d'entre eux pourraient trouver réponse dans le PCDR. C'est ce travail qui a permis d'élaborer une stratégie constituée de **4 grands défis et 12 objectifs** et qui doit apporter les réponses aux enjeux concernés.

Les éléments du diagnostic partagé qui justifient la stratégie sont de trois types :



Eléments liés aux **caractéristiques du territoire** (réseau de transport, occupation du sol, réseau écologique, ...) ;



Eléments liés aux **besoins de la population** (logements, services, loisirs, propreté, sécurité routière, ...) ;



Eléments liée au **contexte global et régional** (politiques européennes, fédérales et régionales, évolution du marché, réchauffement climatique, gestion des ressources, diminution de la biodiversité...).

Ces éléments ont été traduits par la CLDR en plusieurs « visions à 10 ans » dans le diagnostic partagé. Ces visions traduisent une situation idéale du territoire souhaitée d'ici 10 ans. Sur cette base, un projet de stratégie a été soumis à la CLDR qui y a apporté des compléments et précisions. Dans une dernière étape, ce projet de stratégie amendé par la CLDR a été confronté aux projets retenus du PCDR pour en garantir l'adéquation.

3. Défi 1 : Avoir un cadre naturel, véritable matrice résiliente pour le territoire et ses activités humaines



Objectif 1 : Augmenter la taille et la qualité du réseau écologique et réduire le ruissellement par une augmentation du stockage de l'eau en surface, dans les sols et dans la biomasse

Le réseau écologique athois est surtout constitué du maillage bleu grâce à la Dendre et ses affluents, de prairies grâce à l'étendue de sa plaine alluviale et d'îlots boisés et de jardins privés dispersés au sein de celle-ci ou confinés sur les Monts au nord. Les barrières à la constitution d'un maillage écologique sont nombreuses sur ce territoire (A8, N7, N56, LGV, L90, L94, Dendre) et seulement 7 sites naturels (1 Natura 2000 et 6 classés), dispersés sur le territoire, sont protégés sur les 15 sites naturels reconnus. Par ailleurs, la qualité des eaux n'y est pas bonne tant en surface qu'en sous-sol. L'objectif est donc triple. Tout d'abord, augmenter le nombre et la qualité des sites d'intérêts écologiques en s'appuyant sur la trame bleue et le réseau de prairies et de jardins privés et en tirant profit de la particularité de milieu qu'amènent les Monts par rapport à la plaine. Deuxièmement, poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de l'eau en travaillant sur les rejets privés et les épandages agricoles (surtout dans les bassins versants repris entièrement dans la commune). Et enfin, renforcer la capacité de stockage de cette ressource eau pour augmenter la résilience du territoire face aux futurs épisodes de sécheresse. Ce stockage pouvant être assuré grâce à des plans d'eau naturels mais aussi par un renforcement de la structure organique des sols et le développement d'une biomasse ligneuse, laquelle pourrait renforcer l'identité du Pays Vert, du Parc Naturel du Pays des Collines et venir structurer les bords de Dendre.

Enjeux du diagnostic concernés

Réseau écologique :

- Comment et où augmenter la taille des sites naturels ?
- Quelles mesures pour constituer un réel maillage écologique entre les sites naturels ?
- Faut-il protéger davantage de sites naturels ?

Ressources naturelles :

- Comment améliorer la qualité des cours d'eau (actes de pollution – traitement des eaux usées) et faire du maillage bleu un élément fort du territoire ?
- Comment garantir un accès à la ressource eau ?
- Comment réduire la menace des activités industrielles à risque ?
- Comment réduire la vulnérabilité du territoire face aux effets du réchauffement climatique ?

Visions à 10 ans concernées

« *D'ici 10 ans, tous les sites à potentiels naturels auront été **identifiés et caractérisés**. Un réseau écologique les reliera grâce à des **aménagement/initiatives** tant sur terrains **publics que privés**. »*

« *D'ici 10 ans, la **qualité des eaux** de surfaces et souterraines aura été fortement améliorée et des **réserves** de ressource en eau auront été constituées. »*

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.6 : Aménager les abords d'école des villages ;
- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 1.8 : Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité ;
- Projet 2.2 : Accroître les espaces dédiés à la biodiversité au sein des parcelles privées ;
- Projet 2.5 : Réaliser des aménagements de loisir et de biodiversité sur le site des carrières de Maffle ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.1 : Mettre en place un éclairage public intelligent pour développer la trame noire ;
- Projet 3.6 : Soutenir le développement de l'agroforesterie et d'une filière énergétique biomasse ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale ;
- Projet 3.13 : Mettre en valeur le Mont de Mainvault.

Effets multiplicateurs

- 1) Développement de la biodiversité et croissance des populations végétales et animales sauvages ;
- 2) Sensibilisation à la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens ;
- 3) Sensibilisation au rôle de préservation de l'environnement joué par les agriculteurs ;
- 4) Renforcement d'un cadre de vie de qualité ;
- 5) Valorisation touristique du territoire ;
- 6) Pérennité des rendements agricoles ;
- 7) Réduction des risques naturels.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Au moins 5km de maillage vert supplémentaire dans les 10 ans ; Rapport annuel de la commune ;
- b) Au moins 50m de berges de ruisseaux réhabilités chaque année ; Rapport annuel de la commune ;
- c) 1 espèce animale/végétale nouvelle relevée en moyenne par an ; Rapport annuel de Natagora ;
- d) Evolution positive des indicateurs de qualité de l'eau ; Contrat rivière Dendre ;
- e) -10% annuel des quantités de déchets collectées dans les ruisseaux ; Services travaux de la commune et de la province.
- f) -10% annuel de bâtiments impactés par des coulées boueuses ; Rapport annuel de la commune.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Développement de la biodiversité et croissance des populations végétales et animales sauvages			x
Sensibilisation à la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens	x		x
Sensibilisation au rôle de préservation de l'environnement joué par les agriculteurs		x	x
Renforcement d'un cadre de vie de qualité	x		x
Augmentation de la biodiversité			x
Valorisation touristique du territoire		x	
Pérennité des rendements agricoles	x	x	x
Réduction du risque sanitaire	x	x	



Objectif 2 : Accroître l'autonomie alimentaire et énergétique via notamment, le développement d'une agroforesterie résiliente

L'agriculture représente une activité très importante à Ath avec 77% du territoire qui y est consacré et 190 exploitations agricoles. Leur nombre étant même en légère hausse ces dernières années alors qu'il n'a fait que chuter depuis les années 60. En outre, de nombreuses structures au rayonnement régional (CARAH, Agrisain-Coprosain, abattoir, Brasserie des Légendes, ...) et une diversification déjà forte renforcent l'importance de ce secteur à Ath et traduisent sa vitalité. L'objectif vise donc à s'appuyer sur cette dynamique pour répondre aux défis climatiques et énergétiques en renforçant la capacité de résilience du territoire sur ces deux thèmes. Il s'agira donc de soutenir les projets agricoles innovants notamment dans l'agroforesterie et de favoriser le développement de productions différenciées et durables dont les produits pourront être commercialisables localement par les citoyens, les collectivités ou encore les entreprises.

Enjeux du diagnostic concernés

Agriculture et sylviculture :

- Comment le secteur agricole très présent peut-il contribuer à développer le cadre naturel ?
- Comment continuer à soutenir les producteurs locaux, les circuits courts et le bio ?
- Quelles sont les actions à mener pour régénérer la structure des sols et réduire le ruissellement ?
- Comment augmenter le couvert arboré ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, davantage d'exploitations agricoles athoises se seront engagées dans une ou plusieurs productions différenciées et durables dont les produits pourront être directement commercialisables localement afin d'augmenter l'autonomie alimentaire à l'échelle du territoire. Les différentes institutions présentes seront devenues des références dans le soutien à ces transitions. Le couvert arboré aura quant à lui, été au minimum doublé.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.5 : Soutenir la diversification agricole, les produits locaux et les circuits courts ;
- Projet 2.2 : Accroître les espaces dédiés à la biodiversité au sein des parcelles privées ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.6 : Soutenir le développement de l'agroforesterie et d'une filière énergétique biomasse ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale.

Effets multiplicateurs

- 1) Redéploiement économique et commercial ;
- 2) Développement des activités agricoles en circuit-court ;
- 3) Augmentation des ventes de produits locaux sur le territoire ;
- 4) Réduction des pressions agricoles sur l'environnement ;
- 5) Croissance de l'accès à une alimentation saine et locale ;
- 6) Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens ;
- 7) Renforcement d'une identité locale ;
- 8) Renforcement de l'autonomie énergétique ;
- 9) Renforcement de la résilience face aux épisodes de sécheresse et de pluies intenses ;
- 10) Augmentation du stockage de l'eau douce ;
- 11) Réutilisation de bâtiments agricoles désaffectés.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Croissance du nombre d'exploitants agricoles ; Walstat.
- b) +10ha annuel dévolus à des cultures différenciées ; Statbel.
- c) +2km de haies ou d'alignements d'arbres en zone agricole ; relevés de terrain.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Redéploiement économique et commercial	x	x	
Développement des activités agricoles en circuit-court	x	x	x
Augmentation des ventes de produits locaux sur le territoire	x	x	x
Réduction des pressions agricoles sur l'environnement			x
Croissance de l'accès à une alimentation saine et locale	x		x
Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens	x	x	
Renforcement d'une identité locale	x		
Renforcement de l'autonomie énergétique	x	x	x
Renforcement de la résilience face aux épisodes de sécheresse et de pluies intenses	x	x	x
Augmentation du stockage de l'eau douce			x
Réutilisation de bâtiments agricoles désaffectés		x	x



Objectif 3 : Préserver et renforcer l'identité paysagère du Pays vert

Nombre d'Athois ont mentionnés leur attachement à l'identité du « Pays vert » qui, mis-à-part quelques sites n'est pour l'instant protégé que par quelques périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur ou reconnu par des périmètres ADESA. L'objectif consent ainsi à inscrire cette identité dans différents outils de gestion du territoire (SDC, Guide, charte, ...) ainsi qu'à assurer une sensibilisation des citoyens dont en particulier ceux concernés par ces périmètres d'intérêt paysager. La volonté est également d'arriver à maîtriser l'urbanisation et d'intégrer chaque projet d'énergie renouvelable à son contexte paysager.

Enjeux du diagnostic concernés

Aménagement du territoire et paysage :

- Comment intégrer l'urbanisation pour maintenir l'identité du Pays vert ?
- Comment valoriser davantage les points de vue paysager reconnu ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, l'identité du Pays vert aura été maintenue et valorisée grâce à une **maîtrise** de l'**urbanisation** et du développement des **énergies renouvelables** tout en **conscientisant** mieux le citoyen sur ses impacts.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.2 : Accroître les espaces dédiés à la biodiversité au sein des parcelles privées ;
- Projet 2.5 : Réaliser des aménagements de loisir et de biodiversité sur le site des carrières de Maffle ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.1 : Mettre en place un éclairage public intelligent pour développer la trame noire ;
- Projet 3.6 : Soutenir le développement de l'agroforesterie et d'une filière énergétique biomasse ;
- Projet 3.7 : Installer des parcours santé ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale ;
- Projet 3.13 : Mettre en valeur le Mont de Mainvault.

Effets multiplicateurs

- 1) Sensibilisation accrue de la population à l'environnement et à son cadre de vie ;
- 2) Augmentation des populations d'oiseaux ;
- 3) Résilience accrue contre la sécheresse et les coulées boueuses ;
- 4) Développement de l'activité touristique ;
- 5) Potentiel accru pour le développement d'une filière énergétique biomasse ;
- 6) Renforcement de l'identité locale ;

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Au moins 1 outil de préservation/sensibilisation du paysage opérationnel d'ici 5 ans ; Rapport annuel de la commune.
- b) 100% des permis d'urbanisme examinés sous l'angle du paysage d'ici 10 ans.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Sensibilisation accrue de la population à l'environnement et à son cadre de vie			x
Augmentation des populations d'oiseaux			x
Résilience accrue contre la sécheresse et les coulées boueuses	x	x	x
Développement de l'activité touristique		x	
Potentiel accru pour le développement d'une filière énergétique biomasse		x	
Renforcement de l'identité locale	x	x	

4. Défi 2 : Assurer des lieux de vie qui répondent au besoin de base de la population et favorisent les échanges humains



Objectif 4 : Garantir un accès au logement à tous notamment en soutenant les nouvelles formules d'habitat

La croissance démographique et des ménages (+2.000 habitants et +1.720 ménages d'ici 2033), l'attractivité du territoire, son cadre de vie et son statut de pôle sont autant d'éléments qui participent à la croissance des prix immobiliers. Celle-ci est une aubaine pour les propriétaires mais met en difficulté les candidats acquéreurs notamment les jeunes, les personnes à bas revenu et les ménages monoparentaux. Avec son centre-ville et ses 18 villages, l'entité d'Ath offre cependant une diversité importante de lieux de vie permettant d'envisager de multiples typologies d'habitat et d'initier la mise en œuvre de projets innovants permettant de réduire les coûts d'acquisition : Community Land Trust, tiny house, habitat groupé, logements tremplins, co-living, habitat kangourou, ...). En parallèle de ce type de projet, la rénovation du bâti existant et de bâtiments non occupés doit aussi être soutenue. L'objectif consiste dès lors à encourager et soutenir toutes formules favorisant un plus grand accès au logement en respect des normes de salubrité, d'habitabilité et de performance énergétique et en intégration avec l'identité paysagère de l'entité et de chaque village.

Enjeux du diagnostic concernés

Logement :

- Où et comment étendre l'offre en logements ?
- Comment enrayer la croissance des prix immobiliers ?
- Faut-il s'ouvrir à de nouvelles formules d'accès au logement (CLT, tiny house, habitat groupé, co-living, habitat kangourou, ...) ?

Vision à 10 ans concernée

*« D'ici 10 ans, la Commune aura anticipé l'augmentation de la population et favorisera l'accès au logement pour tous par la **rénovation du bâti** existant et la prise en compte des **nouvelles formes d'habitats** (groupés, légers, ...) tout en conservant l'identité et les paysages des villages »*

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.4 : Développer les activités intergénérationnelles et le soutien aux seniors ;
- Projet 3.2 : Développer les logements tremplins ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale.

Effets multiplicateurs

- 1) Faciliter l'accès au logement ;
- 2) Maintenir sur le territoire des publics plus fragilisés économiquement (jeunes ménages, personnes âgées isolées et ménages monoparentaux)
- 3) Garantir le renouvellement de la population dans les villages ;
- 4) Atténuer potentiellement la croissance des prix immobiliers ;

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) 10% de logements différenciés pour tous nouveaux projets d'urbanisation ; Rapport annuel du service urbanisme ;
- b) 10% de chaque groupe cible par projet (jeunes ménages, personne âgée, personne isolée) ; Rapport annuel du service urbanisme.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Faciliter l'accès au logement	x	x	
Maintenir sur le territoire des publics plus fragilisés économiquement (jeunes ménages, personnes âgées isolées et ménages monoparentaux)	x		
Garantir le renouvellement de la population dans les villages	x	x	
Atténuer potentiellement la croissance des prix immobiliers	x	x	



Objectif 5 : Renforcer le pôle de services du centre-ville et pérenniser ceux dans les villages dont les 14 écoles

Un des grands atouts de l'entité d'Ath est de disposer d'un centre-ville suffisamment polarisateur pour proposer une offre qui s'étend bien au-delà des services de base (académie de musique, hôpital, écoles secondaires, un des trois centres des arts de la rue de la FWB, un cinéma, un centre culturel, un stade d'athlétisme, une piscine, des maisons de repos ...). Cet atout a largement été pointé lors des réunions villageoises. Mais l'entité est confrontée à une double difficulté : d'une part, l'accessibilité plus difficile à ces services par les habitants des villages via d'autres modes que la voiture (faible desserte en bus surtout le week-end et réseau cyclable sécurisé très limité). Et d'autre part, le non maintien des services encore présents dans ces mêmes villages sous l'effet de la digitalisation en cours de l'économie qui amplifie le phénomène de disparition des services physiques. Banques, postes mais aussi désormais pharmacies, médiathèques, bibliothèques ou encore mutuelles voient leur offre « physique » réduite ou supprimée au profit de services en ligne. L'objectif vise donc à renforcer le statut de pôle de services

du centre-ville mais aussi à maintenir et si possible développer l'offre dans les villages. Avec une vigilance accrue sur l'offre scolaire puisque la fréquentation des écoles maternelles et primaires est en baisse continue et que 7 villages sur 18 n'en n'ont déjà plus.

Enjeux du diagnostic concernés

Equipements et services :

- Comment pérenniser l'offre actuelle en services exceptionnels du centre-ville ?
- Comment augmenter l'offre en services dans les villages ?
- Quelles mesures prendre pour anticiper la poursuite de la baisse de fréquentation scolaire ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, l'offre en service sera **toujours aussi forte dans le centre-ville** et une offre de base aura pu être **réamorcée dans les villages**. Les **écoles** auront pu être **maintenues** grâce à une plus grande mutualisation des ressources.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.2 : Rénover le tiers-lieu de la forge d'Ostiches ;
- Projet 1.3 : Soutenir et développer les commerces de proximité dans les villages ;
- Projet 1.4 : Développer les activités intergénérationnelles et le soutien aux seniors ;
- Projet 1.6 : Aménager les abords d'école des villages ;
- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.1 : Accroître la capacité d'accueil de la petite enfance dans les villages ;
- Projet 2.3 : Accroître l'offre en endroits de camps de jeunesse sur l'entité ;
- Projet 2.5 : Réaliser des aménagements de loisir et de biodiversité sur le site des carrières de Maffle ;
- Projet 2.6 : Rénover la salle du patronage de Moulbaix ;
- Projet 2.7 : Rénover la salle de musique d'Houtaing ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.4 : Créer une cellule d'accompagnements des ASBL, associations et comités citoyens ;
- Projet 3.7 : Installer des parcours santé ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale ;
- Projet 3.11 : Développer des initiatives en faveur de la jeunesse.

Effets multiplicateurs

- 1) Amélioration de la visibilité et de la fréquentation des services existants ;
- 2) Augmentation de l'offre en services aux citoyens ;

- 3) Position de services sur des produits de niche (public cible spécifique, impact environnemental réduit, ...) ;
- 4) Spécialisation de services à destination des personnes âgées ;
- 5) Augmentation de l'attractivité de la commune ;
- 6) Impact positif sur la cohésion sociale.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Maintien et/ou croissance annuelle du nombre de services offerts en centre-ville et dans les villages ; Site web de la commune ;
- b) Maintien du nombre d'écoles ouvertes ; Site web de la commune.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Amélioration de la visibilité et de la fréquentation des services existants	x	x	
Augmentation de l'offre en services aux citoyens	x	x	x
Position de services sur des produits de niche (public cible spécifique, impact environnemental réduit, ...)	x	x	x
Spécialisation de services à destination des personnes âgées	x	x	
Augmentation de l'attractivité de la commune		x	
Impact positif sur la cohésion sociale dans les villages	x		



Objectif 6 : Rénover les espaces publics et augmenter le nombre de lieux de rencontre pour les habitants et associations en s'appuyant sur leur engagement pour en assurer la gestion

Plus de la moitié des villages de l'entité mériteraient un réaménagement de leur place publique et lors des réunions villageoises, les citoyens ont souvent pointé le manque de salles de villages, d'espaces de rencontre, d'espaces verts, de place de jeux ou encore d'espaces partagés. La rénovation des espaces publics villageois et l'aménagement de lieux de rencontre pour les citoyens répondent donc à un besoin marqué. Cela permettrait également de marquer la centralité de chacun des 18 villages dont l'identité spécifique est appréciée de leurs habitants. Par ailleurs, avec sa ducasse, Ath jouit d'un important engagement associatif de ses habitants qui s'étend bien au-delà de son seul centre-ville puisque plusieurs groupements proviennent des villages et organisent eux-aussi leurs propres événements (repas des Géants d'Isières, ducasse d'Ormeignies, ducasse de Mainvault, ducasse de Gibecq, ducasse Saint-Ursmes, ducasse d'Ostiches, ...). Cette dynamique et cette identité forte pourraient être le moteur de la gestion de ces lieux et un fil conducteur intéressant lors de leur aménagement comme c'est le cas par exemple à Binche où l'univers du carnaval se retrouve notamment sur les fournitures scolaires mais aussi dans les aménagements d'effet de portes installées aux entrées de villages le long des voiries.

Enjeux du diagnostic concernés

Espaces publics et de cohésion sociale :

- Comment s'appuyer sur le folklore des Géants pour dynamiser davantage la cohésion sociale ?
- Quels sont les espaces publics et salles à rénover ?
- Quels types de lieux de rencontre aménager dans les villages qui n'en n'ont pas ?

Visions à 10 ans concernées

« D'ici 10 ans, **chaque village** disposera d'au moins **un lieu de rencontre** dans lequel les citoyens seront acteurs de sa gestion et/ou de sa conception »

« D'ici 10 ans, Ath aura réussi à **s'appuyer** sur les **ressources associatives et folkloriques des villages** afin de créer et/ou préserver les liens entre les habitants. »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.1 : Rénover la chapelle du bois Hellin ;
- Projet 1.2 : Rénover le tiers-lieu de la forge d'Ostiches ;
- Projet 1.3 : Soutenir et développer les commerces de proximité dans les villages ;
- Projet 1.4 : Développer les activités intergénérationnelles et le soutien aux seniors ;
- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 1.8 : Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.4 : Créer une cellule d'accompagnements des ASBL, associations et comités citoyens ;
- Projet 3.7 : Installer des parcours santé ;
- Projet 3.11 : Développer des initiatives en faveur de la jeunesse ;
- Projet 3.12 : Solutionner les problèmes de mobilité dans les villages autour du parc d'activité économique de Ghislenghien ;
- Projet 3.13 : Mettre en valeur le Mont de Mainvault ;
- Projet 3.16 : Etendre le nombre de distributeurs de produits locaux sur l'entité.

Effets multiplicateurs

- 1) Amélioration de la propreté publique ;
- 2) Dynamisation de la cohésion sociale ;
- 3) Augmentation des circulations piétonnes et cyclables ;
- 4) Effet levier sur la rénovation du bâti privé alentour ;
- 5) Augmentation potentielle de la fréquentation des activités alentours.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- 1 espace public rénové tous les 2 ans ; Rapport annuel de la commune ;
- 1 salle de village rénovée tous les 3 ans ; Rapport annuel de la commune.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Amélioration de la propreté publique	x		x
Dynamisation de la cohésion sociale	x		
Augmentation des circulations piétonnes et cyclables	x		x
Effet levier sur la rénovation du bâti privé alentour	x	x	
Augmentation potentielle de la fréquentation des activités alentours	x	x	

5. Défi 3 : Soutenir les activités économiques et touristiques



Objectif 7 : Amener les entreprises existantes vers plus de résilience et dynamiser l'émergence de TPE locales

Ath agit comme un véritable pôle d'emploi supralocal grâce à ses parcs d'activité dont l'important parc de Ghislenghien mais aussi via un tissu de petites entreprises dispersées sur tout son territoire. Cela génère de bons indicateurs socio-économiques pour l'entité et un effet d'entraînement positif sur les activités commerciales et de services mais également une série de nuisances pour les riverains. La pérennité de ces activités, essentielle pour maintenir cette bonne dynamique sera assurée par leur résilience face à la croissance du coût de l'énergie et à l'intégration des externalités environnementales dans les règles internationales de normes comptables. L'objectif est donc de pouvoir aider toutes ces entreprises dans cette transition énergétique et écologique.

Par ailleurs, vu que le dynamisme économique wallon est de plus en plus assuré par l'émergence de TPE et d'indépendants et que de plus en plus de chefs d'entreprises indiquent que la diversité des services disponibles et le cadre de vie sont des critères importants pour leurs employés, les centres villes et villageois redeviennent des lieux d'attractivité pour ces petites structures. L'objectif doit donc également permettre, en plus des parcs d'activité économique, l'éclosion d'autres lieux d'accueil adaptés à ces entreprises et compatibles avec le voisinage d'autres fonctions.

Enjeux du diagnostic concernés

Activités productives :

- Comment assurer la transition énergétique et écologique des entreprises ?
- Quelles mesures pour gérer les nuisances des entreprises ?
- Comment soutenir l'émergence de micro-entreprises à forte identité locale ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, toutes les grandes entreprises auront réussi leur **transition énergétique et écologique** et resteront des acteurs économiques majeurs. Chaque projet entrepreneurial athois trouvera une **offre foncière ou immobilière** pour se développer et rester **intégré à la vie des villages**.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.5 : Soutenir la diversification agricole, les produits locaux et les circuits courts ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.6 : Soutenir le développement de l'agroforesterie et d'une filière énergétique biomasse ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.14 : Aménager un RAVeL entre Ath et Ghislenghien le long de la ligne de chemin de fer ;
- Projet 3.15 : Mettre en œuvre un réseau cyclable fonctionnel sur l'entité ;
- Projet 3.16 : Etendre le nombre de distributeurs de produits locaux sur l'entité.

Effets multiplicateurs

- 1) Maintien des bons indicateurs socio-économiques de l'entité ;
- 2) Soutien à l'activité économique artisanale ;
- 3) Développement de filières locales à haute valeur ajoutée ;
- 4) Amélioration de la fréquentation des commerces existants ;
- 5) Réduction des nuisances environnementales ;
- 6) Reconversion potentielle de bâtiments désaffectés ;
- 7) Redynamisation de centres villageois ;

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Croissance annuelle de 2% des postes salariés ; Walstat ;
- b) Croissance annuelle de 2% du nombre d'entreprises ; Walstat ;
- c) Croissance annuelle de 2% du nombre d'indépendants ; Walstat.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Maintien des bons indicateurs socio-économiques de l'entité	x	x	

Soutien à l'activité économique artisanale		x	
Développement de filières locales à haute valeur ajoutée		x	x
Amélioration de la fréquentation des commerces existants	x	x	
Réduction des nuisances environnementales			x
Reconversion potentielle de bâtiments désaffectés	x	x	x
Redynamisation de centres villageois	x	x	



Objectif 8 : Favoriser le maintien et la création de petits commerces de proximité

Tout comme pour les services, l'entité d'Ath propose une très bonne offre commerciale grâce à la taille, à la localisation et au dynamisme de son centre-ville. Néanmoins, la numérisation en cours de l'économie, amplifiée avec la crise du Covid, génère des fermetures de commerces physiques dont surtout ceux des grandes chaînes et de marques internationales.

D'autre part, de nouveaux commerces répondant à de nouvelles tendances (vrac, tatouage, pop-up store, produits locaux ...) émergent parfois en un coup et peuvent donc souffrir d'une suroffre temporaire. Les facteurs déterminants dans la réussite de ceux qui se maintiennent se fondent en général sur la qualité de leurs produits ou de leurs services, une offre différenciée et à haute valeur ajoutée ou une identité forte. A ce titre, Ath dispose déjà d'acteurs actifs dans les produits de bouche et locaux à partir desquels un mouvement d'entraînement pourrait se faire.

Comme outil intéressant, on peut évoquer le commerce ambulant dont on observe un réel dynamisme au niveau des marchés un peu partout en Wallonie. Il dispose en effet d'une grande agilité et flexibilité lui permettant de tester des lieux, des chalandes et des horaires et de s'adapter assez facilement en fonction de leur réponse. Ce principe du commerce ambulant pourrait s'étendre à d'autres types de produits mais également aux services ainsi qu'à des concepts plus digitaux (les pays nordiques et la France voient ainsi se développer des mini-supérettes conteneurs sans caissiers et 100% digitales).

L'objectif est donc double :

1. Garantir pour le futur, une même diversité et qualité de commerces en anticipant la disparition de certains d'entre eux et en soutenant le dynamisme des autres, notamment sur les aspects numériques, de valeur ajoutée et de services connexes ;
2. Examiner un élargissement de l'offre, notamment via les nouvelles formes de commerces en veillant à une bonne complémentarité avec l'offre existante et en évitant la concurrence d'un centre commercial.

Enjeux du diagnostic concernés

Commerce et Horeca :

- Comment faire rayonner davantage la dynamique commerciale du centre-ville ?
- S'appuyer sur l'Horeca et les métiers de bouche de qualité pour redynamiser les villages ?
- Redévelopper une offre commerciale ambulante innovante ?
- Soutenir davantage les magasins à la ferme ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, le centre-ville aura réussi à maintenir sa dynamique commerciale et l'offre dans les villages aura pu s'étendre grâce aux acteurs locaux et à de nouvelles formes de commerces tout en évitant la concurrence d'un centre commercial.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.3 : Soutenir et développer les commerces de proximité dans les villages ;
- Projet 1.5 : Soutenir la diversification agricole, les produits locaux et les circuits courts ;
- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.3 : Accroître l'offre en endroits de camps de jeunesse sur l'entité ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.5 : Soutenir les activités folkloriques athoises ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.14 : Aménager un RAVeL entre Ath et Ghislenghien le long de la ligne de chemin de fer ;
- Projet 3.15 : Mettre en œuvre un réseau cyclable fonctionnel sur l'entité ;
- Projet 3.16 : Etendre le nombre de distributeurs de produits locaux sur l'entité.

Effets multiplicateurs

- 1) Diversification de l'offre commerciale ;
- 2) Soutien à la diversification agricole ;
- 3) Renforcement de l'attractivité des villages.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Augmentation de la durée de vie moyenne des commerces ; Walstat ;
- b) Croissance annuelle de 2% du nombre d'indépendants ; Walstat.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Diversification de l'offre commerciale		x	
Soutien à la diversification agricole		x	x
Renforcement de l'attractivité des villages	x		



Objectif 9 : Renouveler l'offre touristique en misant davantage sur le tourisme cyclable et fluvial et les attractions voisines

Ath dispose de tout le potentiel pour développer son attractivité touristique : une identité folklorique forte, un centre-ville qualitatif, du patrimoine architectural et paysager, un cours d'eau navigable et une offre Horeca intéressante. Mais trois faiblesses ont été identifiées : un manque de gîtes de grande capacité, une signalétique touristique obsolète et des synergies manquantes avec les grandes attractions touristiques voisines.

L'objectif serait donc de renouveler les outils de promotion existants et de renforcer les synergies avec les attractions voisines en exploitant notamment le tourisme fluvial et cyclable.

Enjeux du diagnostic concernés

Tourisme :

- Développer davantage le tourisme fluvial, cyclable et nature ?
- S'appuyer aussi sur les attractions majeures des communes voisines comme Pairi Daiza ?
- Accroître l'offre en gîtes de groupes ?
- Revoir les outils de communication et la signalétique touristique ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, Ath aura réussi à **redynamiser ses outils** de promotion touristiques grâce à des collaborations entre les **communes voisines** et les acteurs locaux tout en garantissant une **accessibilité pour tous** aux différents sites touristiques.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.1 : Rénover la chapelle du bois Hellin ;
- Projet 1.3 : Soutenir et développer les commerces de proximité dans les villages ;
- Projet 1.5 : Soutenir la diversification agricole, les produits locaux et les circuits courts ;
- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 1.8 : Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité ;
- Projet 2.2 : Accroître les espaces dédiés à la biodiversité au sein des parcelles privées ;
- Projet 2.4 : Mettre en place une stratégie globale de mobilité ;
- Projet 2.5 : Réaliser des aménagements de loisir et de biodiversité sur le site des carrières de Maffle ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.5 : Soutenir les activités folkloriques athoises ;
- Projet 3.7 : Installer des parcours santé ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;

- Projet 3.13 : Mettre en valeur le Mont de Mainvault ;
- Projet 3.16 : Etendre le nombre de distributeurs de produits locaux sur l'entité.

Effets multiplicateurs

- 1) Développement du tourisme d'un jour toute l'année.
- 2) Impact positif sur l'HoReCa tout au long de l'année et plus seulement les jours de Ducasse.
- 3) Redécouverte et prise de conscience de la diversité du patrimoine local par les citoyens
- 4) Création de nouvelles activités liées à la découverte et la mise en valeur du patrimoine.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) +5% de fréquentation annuelle des musées ; rapports annuels des musées ;
- b) +5% de fréquentation annuelle des sentiers balisés ; comptages biannuels ;
- c) +5% de fréquentation annuelle du port de plaisance ; rapport annuel de l'office du tourisme ;
- d) +1km de balades balisées par an ; PST ;

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Développement du tourisme d'un jour toute l'année	x	x	
Impact positif sur l'HoReCa tout au long de l'année et plus seulement les jours de Ducasse		x	
Redécouverte et prise de conscience de la diversité du patrimoine local par les citoyens	x	x	x
Création de nouvelles activités liées à la découverte et la mise en valeur du patrimoine	x	x	

6. Défi 4 : Faciliter les échanges d'information et de ressources et la mobilité des personnes



Objectif 10 : Soutenir davantage les dynamiques citoyennes

Les outils et canaux de communication utilisés par la commune sont, de manière générale, reconnus comme complets, de qualité et agréables à lire. La présence de plusieurs Conseils consultatifs est aussi reconnue et appréciée. Cependant, lors des réunions de consultation villageoise, c'est le besoin d'un soutien plus important pour les initiatives citoyennes qui a été pointé. Cette demande pourrait se rencontrer en partie grâce à une dynamique de mutualisation des ressources humaines ou matérielles mais aussi via l'appui des nombreux outils Peer to Peer qui se développent en ligne ou sur le terrain ou

encore au moyen d'outils de financement participatif. Il existe en effet désormais des centaines de projets locaux qui sont autant d'exemples inspirants et des dizaines de structures d'accompagnement et de financement (réseaux, groupements, fonds, plateformes de crowdfunding, invests, banque, organismes de crédit, ...) qui facilitent leur émergence, leur développement et leur pérennité. Leur intérêt réside aussi dans le fait que ces initiatives ne s'adressent plus uniquement au seul secteur socio-culturel mais désormais aussi au monde de l'entreprise et aux collectivités. Il y a donc bien là l'enjeu d'une tierce voie de développement à booster à côté des deux voies plus classiques que sont les initiatives privées et publiques.

L'objectif vise donc à dynamiser les initiatives citoyennes en activant les nouveaux outils et moyens disponibles et en s'inspirant d'expériences positives réussies ailleurs.

Enjeux du diagnostic concernés

Gouvernance et communication :

- S'appuyer sur les outils Peer to Peer pour soutenir les dynamiques citoyennes ?
- Faire appel à l'investissement citoyen pour développer les projets locaux ?

Vision à 10 ans concernée

« *D'ici 10 ans, la Commune d'Ath aura amélioré sa **communication** envers les citoyens en vue de faciliter leur implication dans la vie de la commune* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.1 : Rénover la chapelle du bois Hellin ;
- Projet 1.2 : Rénover le tiers-lieu de la forge d'Ostiches ;
- Projet 1.3 : Soutenir et développer les commerces de proximité dans les villages ;
- Projet 1.4 : Développer les activités intergénérationnelles et le soutien aux seniors ;
- Projet 1.5 : Soutenir la diversification agricole, les produits locaux et les circuits courts ;
- Projet 1.8 : Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité ;
- Projet 2.1 : Accroître la capacité d'accueil de la petite enfance dans les villages ;
- Projet 2.2 : Accroître les espaces dédiés à la biodiversité au sein des parcelles privées ;
- Projet 2.6 : Rénover la salle du patronage de Moulbaix ;
- Projet 2.7 : Rénover la salle de musique d'Houtaing ;
- Projet 3.3 : Mettre en place une stratégie de réaffectation pour les biens publics non occupés ;
- Projet 3.4 : Créer une cellule d'accompagnements des ASBL, associations et comités citoyens ;
- Projet 3.5 : Soutenir les activités folkloriques athoises ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale ;
- Projet 3.11 : Développer des initiatives en faveur de la jeunesse ;
- Projet 3.16 : Etendre le nombre de distributeurs de produits locaux sur l'entité.

Effets multiplicateurs

- 1) Augmentation de l'engagement citoyen ;
- 2) Développement des ressources humaines et financières ;
- 3) Multiplication des services offerts au citoyen ;
- 4) Soutien aux entreprises locales ;
- 5) Croissance de l'adhésion au projet local de territoire ;
- 6) Amélioration du rapport entre citoyens et mandataires locaux.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Nombre de dynamiques citoyennes = croissance de 1 dynamique citoyenne chaque année ; PST.
- b) Nombre de bénévoles engagés dans des activités = croissance de 5% annuel ; PST.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Augmentation de l'engagement citoyen	x		
Développement des ressources humaines et financières	x	x	
Multiplication des services offerts au citoyen	x	x	x
Soutien aux entreprises locales		x	
Croissance de l'adhésion au projet local de territoire	x	x	x
Amélioration du rapport entre citoyens et mandataires locaux	x		



Objectif 11 : Agir activement sur la production locale d'énergie et la réduction des déchets

Au vu des enjeux climatiques et énergétiques, il devient primordial d'activer tous les leviers possibles sur ce sujet au niveau local. Et trois d'entre eux sont à privilégier :

- 1) L'isolation des bâtiments car il s'agit là du poste d'émissions de CO2 le plus important à Ath ;
- 2) La production d'énergie qui à Ath présente selon le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAED) un potentiel total de 257 GWh dont 45% par le photovoltaïque, 27% par la biométhanisation, 15% par la biomasse chaleur, 12% par l'éolien et 0,004% par l'hydraulique. PAED qui date de 2018 et décrit parfaitement les enjeux et propose déjà une multitude d'actions ;
- 3) Les déchets puisqu'ils sont à la fois producteurs d'énergie en amont lors de la fabrication des biens et consommateurs d'énergie en aval lors de leur enlèvement et traitement. Et comme la quantité annuelle de déchets par habitants se situe à Ath au-delà de la moyenne wallonne

avec une 196^{ème} position sur 262 communes, il se trouve là un potentiel de réduction important. Enfin, lors des réunions villageoises, c'est le manque de propreté le long des routes et de points d'apport volontaire qui était pointé.

L'objectif vise donc à soutenir toutes les mesures en faveur d'une optimisation du bilan énergétique de la commune en s'appuyant notamment sur les actions du PAEDC. Il en est de même pour les déchets avec l'objectif de passer d'atteindre les 100kg/an/habitant d'ici 2025.

Enjeux du diagnostic concernés

Energie :

- Accélérer l'isolation du bâti ?
- Booster la production locale d'énergie renouvelable ?
- Réduire la consommation d'électricité par habitant ?

Déchets :

- Accélérer la réduction de la quantité de déchets produite par habitant ?
- Accentuer les campagnes de propreté dans l'espace public ?

Visions à 10 ans concernées

« *D'ici 10 ans, la **performance énergétique** des bâtiments sera améliorée et les sources d'énergie s'axeront sur la **mutualisation des énergies renouvelables*** »

« *D'ici 10 ans, les Athois auront réussi à passer **sous la moyenne wallonne** de quantité **de déchets** produite par habitant. La **propreté** le long des cours d'eau et des voiries aura pu être fortement améliorée.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.8 : Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité ;
- Projet 2.4 : Mettre en place une stratégie globale de mobilité ;
- Projet 3.1 : Mettre en place un éclairage public intelligent pour développer la trame noire ;
- Projet 3.6 : Soutenir le développement de l'agroforesterie et d'une filière énergétique biomasse ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale.

Effets multiplicateurs

- 1) Energie : sécurité d'approvisionnement énergétique ;
- 2) Energie : maîtrise des coûts énergétiques ;
- 3) Energie : réduction des émissions de CO2 ;
- 4) Energie : développement de filières économiques locales ;

- 5) Energie : diversification agricole ;
- 6) Energie : création d'emplois locaux.
- 7) Déchets : augmentation de l'achat de produits frais, locaux et en vrac ;
- 8) Déchets : augmentation d'une alimentation saine ;
- 9) Déchets : renforcement des circuits courts agricoles et artisanaux ;
- 10) Déchets : renforcement de la cohésion sociale via des échanges de bonnes pratiques.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Réduction de 2% par an de la consommation totale d'énergie par habitant ; Walstat ;
- b) Croissance de 2% par an de la production totale d'énergie renouvelable ; Walstat.
- c) Réduction de 2kg de déchets résiduels par an et par habitant ; Walstat ;
- d) Croissance annuelle de 1 commerce vendant en vrac ; Site web de l'ADL.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Energie : sécurité d'approvisionnement énergétique ;	x	x	
Energie : maîtrise des coûts énergétiques ;	x	x	
Energie : réduction des émissions de CO2 ;			x
Energie : développement de filières économiques locales ;		x	x
Energie : diversification agricole ;		x	x
Energie : création d'emplois locaux.		x	
Déchets : augmentation de l'achat de produits frais, locaux et en vrac ;		x	x
Déchets : augmentation d'une alimentation saine ;	x		x
Déchets : renforcement des circuits courts agricoles et artisanaux ;	x	x	x
Déchets : renforcement de la cohésion sociale via des échanges de bonnes pratiques ;	x		



Objectif 12 : Poursuivre le développement du réseau des modes actifs et soutenir les modes alternatifs à la voiture individuelle

Le territoire d'Ath bénéficie d'un réseau cyclable structurant nord-sud le long de la Dendre (RAVeL) et de la N56 et est-ouest le long de la N7 (pistes cyclables marquées) mais la sécurité le long des RN et dans leurs traversées reste encore problématique de même qu'aux abords des écoles et dans les centres villageois. La faible qualité des sentiers a également été pointée lors des réunions villageoises.

La gare et les bus offrent de bonnes connexions vers Bruxelles, Mons et Tournai mais l'offre reste limitée dans les villages surtout ceux du nord de l'entité où elle est nulle le week-end.

Dans un contexte de forte innovation technologique du vélo, ce mode présente désormais de sérieux atouts pour rivaliser avec la voiture pour les petits trajets du quotidien vers le centre-ville, entre les villages et vers les écoles ainsi que pour se rendre à la gare. Mais à condition que les cheminements soient développés et sécurisés. Il en est de même pour les cheminements piétons au sein des villages surtout ceux aux abords des écoles et dans les zones de parking.

A côté des modes actifs et des transports en commun, il existe désormais une multitude de solutions de voitures partagées dont certaines sont tout à fait adaptées au milieu rural.

L'objectif est donc triple :

- 1) Développer le réseau cyclable en mettant l'accent sur les liaisons vers le centre-ville et la gare et sur la sécurisation des traversées des RN ;
- 2) Rénover les trottoirs et/ou créer des espaces partagés autour des écoles de village ;
- 3) Soutenir les solutions de mobilité partagée.

Enjeux du diagnostic concernés

Modes actifs :

- Faire du vélo le mode avec le plus de nouveaux usagers pour les trajets quotidiens ?
- Sécuriser en priorité les déplacements piétons et cyclistes dans les villages et aux abords des écoles ?
- Comment valoriser davantage les gares, haltes et arrêts bus Express ?

Transports en commun :

- Mieux penser la multimodalité entre les trains, les bus, les vélos, la marche et les voitures partagées ?

Circulation automobile :

- Agir encore davantage sur la vitesse des voitures ?
- Résoudre les problèmes de transit dans les villages ?

Visions à 10 ans concernées

« *D'ici 10 ans, Ath se sera dotée d'un **réseau d'infrastructures de qualité** et adapté aux différents modes de **déplacements actifs*** »

« *D'ici 10 ans, la Commune d'Ath aura réussi à **améliorer son offre** et la cohérence des **transports en commun** en renforçant la **correspondance** entre les différents modes de transports* »

« *D'ici 10 ans, les **points noirs routiers** auront bénéficié d'aménagements de sécurisation. Des initiatives innovantes **réduiront** l'importance du **flux routier**.* »

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif

- Projet 1.4 : Développer les activités intergénérationnelles et le soutien aux seniors ;
- Projet 1.6 : Aménager les abords d'école des villages ;
- Projet 1.7 : Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages ;
- Projet 1.8 : Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité ;
- Projet 2.4 : Mettre en place une stratégie globale de mobilité ;
- Projet 2.5 : Réaliser des aménagements de loisir et de biodiversité sur le site des carrières de Maffle ;
- Projet 2.9 : Assurer l'entretien des chemins et sentiers ;
- Projet 3.8 : Soutenir le développement des anciens métiers dans les villages ;
- Projet 3.9 : Développer les relations entre les centres de formation et les entreprises ;
- Projet 3.10 : Impliquer davantage le citoyen dans la gestion communale ;
- Projet 3.12 : Solutionner les problèmes de mobilité dans les villages autour du parc d'activité économique de Ghislenghien ;
- Projet 3.14 : Aménager un RAVeL entre Ath et Ghislenghien le long de la ligne de chemin de fer ;
- Projet 3.15 : Mettre en œuvre un réseau cyclable fonctionnel sur l'entité.

Effets multiplicateurs

- 1) Réduction du trafic automobile ;
- 2) Amélioration de la sécurité routière ;
- 3) Amélioration de la convivialité entre habitants ;
- 4) Amélioration de la santé des habitants ;
- 5) Amélioration du pouvoir d'achat des ménages ;
- 6) Lutte contre le réchauffement climatique ;
- 7) Réduction de la charge communale liée à l'entretien des voiries.

Modalités d'évaluation (indicateurs)

- a) Nombre de pistes cyclables sécurisées = 3km en plus aménagés chaque année ;
- b) Nombre de cyclistes quotidiens = croissance annuelle de 10% ;
- c) Nombre de trottoirs et sentiers sécurisés = 300m sécurisés en plus chaque année ;
- d) Nombre d'enfants allant à l'école à pied et/ou en vélo = croissance annuelle de 10% ;
- e) Evolution du nombre d'accidents de la route = réduction annuelle de 10%.

Liens avec le développement durable

	Social	Économique	Écologique
Réduction du trafic automobile.			x
Amélioration de la sécurité routière.	x		
Amélioration de la convivialité entre habitants	x		
Amélioration de la santé des habitants ;	x		
Amélioration du pouvoir d'achat des ménages.		x	
Lutte contre le réchauffement climatique	x	x	x
Réduction de la charge communale liée à l'entretien des voiries		x	

7. Adéquation « Défis/Objectifs – Projets »

Le tableau suivant reprend le nombre total de projets par objectif ainsi que leur déclinaison par lot. Il en ressort que tous les objectifs de la stratégie ont bien plusieurs projets qui les concernent et pratiquement tous en ont au moins un pour chaque lot.

L'ensemble de la stratégie peut donc être atteinte grâce au panel de projets qui ont été sélectionnés par la CLDR pour intégrer le PCDR.

	Total	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Objectif 1 : Réseau écologique	11	1.6, 1.7, 1.8	2.2, 2.5, 2.9	3.1, 3.5, 3.7, 3.8, 3.9, 3.12
Objectif 2 : Autonomie alimentaire et énergétique	7	1.5	2.2	3.2, 3.5, 3.7, 3.8, 3.9
Objectif 3 : Identité paysagère	7	1.4	2.2, 2.5, 2.9	3.1, 3.6, 3.9, 3.12
Objectif 4 : Accès au logement	6	1.3	2.8	3.2, 3.5, 3.8, 3.9
Objectif 5 : Pôle de services	16	1.2, 1.3, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8	2.1, 2.3, 2.5, 2.6, 2.7, 2.9	3.2, 3.3, 3.6, 3.9, 3.10
Objectif 6 : Espaces publics	14	1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.7	2.9	3.2, 3.3, 3.6, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15
Objectif 7 : Résilience des entreprises	8	1.5	/	3.2, 3.5, 3.7, 3.8, 3.13, 3.14, 3.15
Objectif 8 : Petits commerces	8	1.3, 1.5, 1.7	2.3, 2.9	3.2, 3.4, 3.7, 3.8, 3.15
Objectif 9 : Offre touristique	14	1.1, 1.3, 1.5, 1.7, 1.8	2.2, 2.4, 2.5, 2.9	3.4, 3.6, 3.7, 3.8, 3.12, 3.15
Objectif 10 : Dynamique citoyenne	18	1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.8	2.1, 2.2, 2.6, 2.7	3.2, 3.3, 3.4, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.15
Objectif 11 : Production d'énergie et déchets	6	1.8	2.4	3.1, 3.5, 3.7, 3.8
Objectif 12 : Mobilité alternative	13	1.4, 1.6, 1.7, 1.8	2.4, 2.5, 2.9	3.7, 3.8, 3.9, 3.11, 3.13, 3.14, 3.15



Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable asbl

Boulevard Frère Orban 4
B-5000 NAMUR
00 32 81 25 04 80
www.icedd.be
icedd@icedd.be

N° registre de commerce : sans objet
N° TVA : BE0407.573.214
Représenté par : Gauthier Keutgen, Secrétaire Général
N° de compte bancaire : BE59 5230 4208 3426 / BIC TRIOBEBB